

de résolution ne soit terminé avant six heures demain soir. Autrement, il faudra consacrer la période de neuf à onze heures du soir à cette discussion.

M. COLDWELL: A-t-on songé à demander aux porte-parole de l'opposition s'ils désirent remettre à plus tard le débat sur l'exposé budgétaire? A mon avis, le présent débat sur la charte devrait se poursuivre demain. Je me demande si on a songé à cela.

M. BRACKEN: On y a songé mais, étant donné qu'une déclaration publique avait été faite, nous avons cru que nous pouvions consentir à remettre le débat d'aujourd'hui à demain. Toutefois, il ne convient pas, à mon sens, de le remettre à plus tard que demain. Pour ce qui est de notre groupe, nous sommes prêts à renoncer à l'heure des simples députés demain soir, si la chose est jugée nécessaire pour que le présent débat puisse se terminer demain soir. Notre groupe abandonnera volontiers l'heure réservée aux députés demain soir, s'il le faut pour que la résolution sur la charte soit mise aux voix.

M. COLDWELL: Si demain, après que l'opposition officielle aura abordé le débat sur le budget, la discussion est immédiatement renvoyée à une séance ultérieure, je consens qu'on consacre l'heure de 8 à 9 à cette question, mais le programme primitif de demain veut que quatre orateurs parlent sur le budget, et je crois que c'est beaucoup trop. Toutefois je crois qu'on devrait terminer le débat sur la charte et permettre au principal orateur de l'opposition, l'honorable député de Muskoka-Ontario (M. Macdonnell), de prendre la parole s'il le désire, quitte à ajourner ensuite le débat. Je veux bien permettre que la question soit étudiée entre huit et neuf heures, mais à cette seule condition.

L'hon. M. MACKENZIE: La Chambre consent-elle à l'unanimité à réserver l'heure de demain, de huit à neuf?

M. LOW: Puis-je demander si le programme régulier des travaux sera repris mardi de huit à neuf heures?

L'hon. M. MACKENZIE: Mon honorable ami pense peut-être à la motion de l'honorable député de Battle-River (M. Fair), mais je puis l'assurer qu'elle ne sera pas mise de côté.

M. LOW: Dans les circonstances, je consens.

L'hon. M. MACKENZIE: Je m'engage à voir à ce que ses droits soient sauvegardés et qu'il lui soit loisible, mardi prochain entre huit et neuf heures, de présenter sa motion. Maintenant, monsieur l'Orateur, avec le consentement de la Chambre je propose:

Que l'ordre des travaux entre huit et neuf heures vendredi 19 octobre soit suspendu et que

[L'hon. M. Mackenzie.]

cette heure soit réservée aux travaux du Gouvernement afin de discuter la résolution traitant de la charte des Nations Unies inscrite au nom du premier ministre.

Cela constitue l'engagement que la Chambre a généreusement consenti à donner au sujet de l'heure réservée aux députés entre huit et neuf heures demain soir.

M. BRACKEN: Avant que la motion soit mise aux voix, puis-je demander au ministre ce que nous ferons demain soir si le débat sur la charte se termine avant onze heures?

L'hon. M. MACKENZIE: La Chambre s'ajournera immédiatement après la fin du débat sur la résolution concernant la charte.

(La motion est adoptée.)

(A onze heures la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)

Vendredi 19 octobre 1945.

La séance est ouverte à trois heures.

QUESTION DE PRIVILÈGE—M. McIVOR

PROJET DE DRAPEAU CANADIEN—COMMENTAIRES PARUS DANS LE *Sun-Times* D'OWEN SOUND ET DANS L'*Examiner* DE PETERBOROUGH

M. DANIEL McIVOR (Fort-William): Monsieur l'Orateur, je désire soulever la question de privilège. Il s'agit d'une prétendue nouvelle et d'un commentaire parus d'abord dans le *Sun-Times*, d'Owen Sound, et l'*Examiner*, de Peterborough, et reproduits le samedi 13 octobre dans le *Daily Mercury*, de Guelph.

Les deux articles du *Daily Mercury* sont trop longs pour que je puisse en donner lecture à la Chambre sur une question de privilège, mais je dirai que le *Times* d'Owen Sound m'accuse de ne pas aimer la Grande-Bretagne parce que j'ai approuvé un certain modèle de drapeau pour le Canada. Le rédacteur opine, incidemment, que cette question est sans la moindre importance; la Chambre peut donc se faire une idée de sa mentalité.

L'*Examiner*, de Peterborough, prétend que je suis un trouble-fête et que je n'aime pas la Grande-Bretagne.

Monsieur l'Orateur, je nie ces accusations avec toute l'énergie dont je dispose. Tout le monde peut s'apercevoir, à mon accent, que je suis originaire du "vieux pays". En effet, je suis né en Irlande du Nord. Je suis, c'est entendu, d'origine écossaise; mais je crois que mes ancêtres durent quitter l'Ecosse pour l'Irlande parce qu'ils avaient volé des moutons à leurs voisins anglais. C'était à cette